

L'emploi dans l'Yonne

Analyse des évolutions : 3T2024—3T2025

La tendance baissière se confirme dans l'Yonne sur un an

Dans l'Yonne, les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse sur une année glissante : -0,3 %, soit 200 postes supprimés. À l'échelle régionale, la diminution est plus marquée, atteignant -0,7 %. Dans le département, cette baisse s'inscrit dans la continuité de deux années consécutives de recul. L'Yonne affiche aujourd'hui un niveau d'emplois permanents inférieur à celui d'avant-crise sanitaire, tandis que l'évolution entre la période pré-crise sanitaire et aujourd'hui est de + 3 % au niveau national.

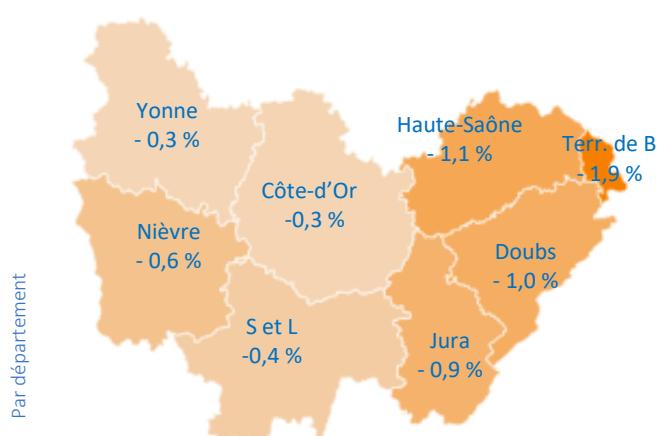
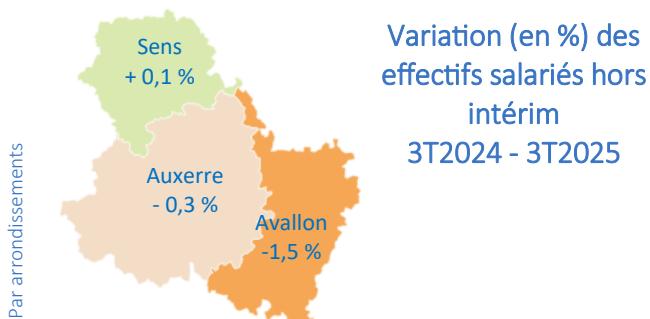
Sur une année glissante, seul le commerce crée des postes

Sur un an, dans l'Yonne, seul le commerce crée des postes (+100 postes). L'industrie reste orientée à la baisse (- 110 postes permanents) et la construction arrive enfin à stabiliser ses effectifs. Les services, jusque-là porteurs suivent la tendance régionale et pénalisent fortement l'emploi (-200 postes).

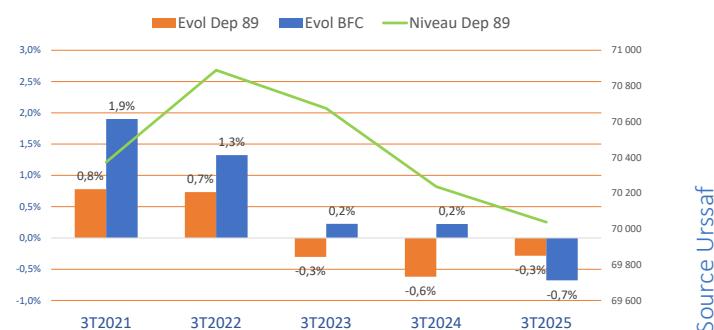
L'arrondissement de Sens tire son épingle du jeu

Sur une année, l'arrondissement de Sens est le seul à créer des postes. À l'inverse, les difficultés persistent dans celui d'Avallon, qui enregistre une baisse de -1,5 %, ainsi que dans celui d'Auxerre, où les effectifs diminuent de -0,3 %.

- 100 postes permanents perdus en un an
- L'industrie en difficulté
- L'arrondissement de Sens est le seul à gagner des postes



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



14 810 demandeurs d'emploi cat. A dans l'Yonne au troisième trimestre 2025

(Données CVS*)

↗ + 2,8 % sur le trimestre

↗ + 4,2 % sur un an

Source Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements Dares

* données corrigées des variations saisonnières

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, ALU) sont affectés par deux changements : les règles d'actualisation et le régime de sanctions. Détail disponible sur le site <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr> (Rubrique études et statistiques).

Département

Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,3 %). Seul le secteur du commerce crée des emplois sur une année glissante.

La baisse se confirme dans l'industrie

Dans le **secteur industriel**, les effectifs sont en recul sur un an dans le département, avec une baisse de 0,3 %, une tendance encore plus marquée également observée en Bourgogne-Franche-Comté sur la même période (-0,8 %). Dans l'Yonne, l'industrie se distingue comme le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emploi d'avant la crise sanitaire, avec près de 1 140 postes perdus entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2025. Les difficultés persistent depuis plusieurs années dans certains segments industriels, en particulier la fabrication d'équipements électriques, qui enregistre une perte de 70 postes sur un an et de 170 postes depuis la crise sanitaire. La fabrication de matériels de transport est également touchée, avec une baisse de 50 postes sur un an et de 360 postes depuis 2019.

Les effectifs se stabilisent enfin dans la construction

Après plusieurs années de croissance, la **construction** connaît des difficultés depuis 2023, comme au niveau régional et national. Sur un an, les effectifs se stabilisent dans le département. Le secteur reste au-dessus de son niveau d'avant-crise, avec +140 postes depuis 2019.

Porté par le commerce de détail et la réparation automobile, le commerce crée des postes

Alors que le secteur du commerce affiche une baisse des effectifs en région sur un an (-0,7 %), le secteur crée des postes dans l'Yonne notamment dans le commerce de réparation automobile (+ 80 postes) et le commerce de détail (+40 postes).

Après plusieurs années de hausse, les services perdent des postes

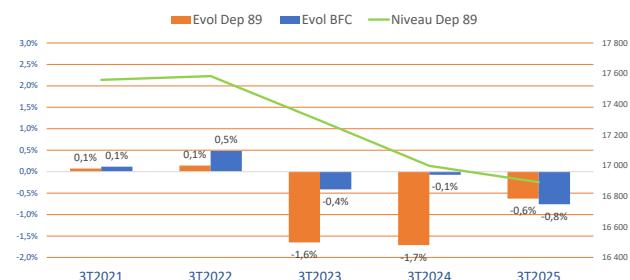
Depuis la fin de la crise sanitaire, les services hors intérim jouent un rôle moteur dans la dynamique de l'emploi salarié. Toutefois, sur un an, la tendance s'inverse, avec une diminution 0,6 % dans le département (soit - 200 postes), résultat identique à celui de la région. Grâce aux performances enregistrées dans la période post-crise, le secteur affiche un niveau d'emploi qui reste supérieur à celui d'avant la crise sanitaire, avec 680 postes supplémentaires entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2025. Sur un an, les activités de services administratifs et de soutien (-230 postes) et les activités immobilières (-90 postes) enregistrent les plus fortes baisses.

L'emploi salarié privé par arrondissement

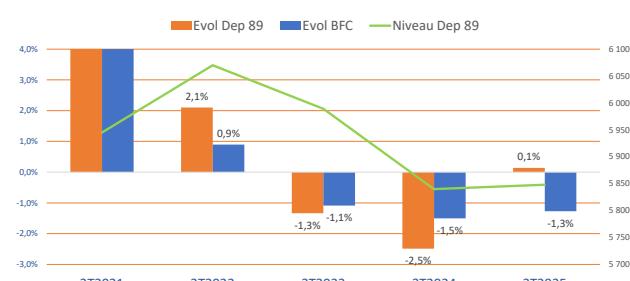
Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	3T2025 (en millier)	Evolut. ann. En %						
Ensemble hors intérim	36,0	-0,3%	7,3	-1,5%	26,8	0,1%	70,0	-0,3%
Industrie	8,4	0,6%	1,3	-7,4%	7,2	-0,8%	16,9	-0,6%
Construction	3,3	0,4%	0,6	1,7%	2,0	-0,7%	5,8	0,1%
Commerce	6,9	0,8%	1,9	-0,6%	6,8	0,8%	15,6	0,7%
Commerce de gros	1,7	-0,8%	0,6	-4,3%	2,5	0,8%	0,0	-0,5%
Commerce de détail	3,9	1,0%	1,0	1,2%	2,9	-0,3%	0,0	0,6%
Services hors intérim	17,4	-1,2%	3,5	0,3%	10,8	0,3%	31,7	-0,6%

Evol. annuelle des effectifs salariés

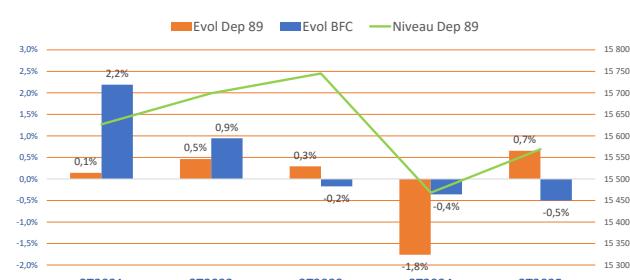
Industrie



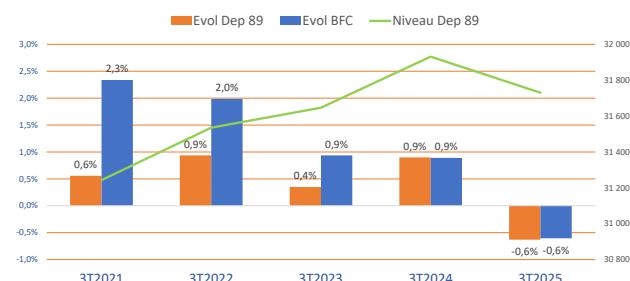
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

Arrondissements



Avallon : Une baisse de l'emploi concentrée sur l'industrie

Sur un an, l'arrondissement d'Avallon enregistre une baisse de l'emploi de 1,5 %, soit 110 postes supprimés. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des difficultés observées sur le territoire au cours des périodes précédentes.

Le secteur **industriel** concentre l'essentiel du recul, avec une perte de 100 emplois sur un an (- 7,4 %). Les baisses concernent la fabrication de machines et équipements (-10 postes, -25,0 %), l'industrie du bois et du papier (-30 postes, -19,7 %), les plastiques et produits non minéraux (-20 postes, -4,9 %) ainsi que l'industrie du meuble et les activités de réparation et d'installation de machines (-10 postes, -11,8 %). L'industrie agroalimentaire, pilier local, recule également avec -10 postes (-5,1 %).

À l'inverse, le secteur de la **construction** affiche une évolution légèrement favorable, avec 10 postes supplémentaires sur une année glissante (+ 1,7 %). Cette progression est principalement portée par la construction de bâtiments (+18,5 %), tandis que les travaux de construction spécialisés progressent plus modérément (+0,9 %).

Le **commerce** demeure quasiment stable, avec une baisse limitée de 10 postes (-0,6 %). Cette stabilité masque toutefois des évolutions contrastées. Le commerce de détail progresse (+1,2 %), tout comme la réparation automobile (+2,4 %), tandis que le commerce de gros enregistre un recul plus marqué (-30 postes, soit -4,3 %).

Le secteur des **services** affiche une quasi-stabilité sur une année glissante (-0,3 %). Les effectifs augmentent dans les activités de services administratifs et de soutien (+20 postes, soit +17,1 %), les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+20 postes), la santé humaine (+10 postes) ainsi que les arts, spectacles et activités récréatives (+10 postes). À l'inverse, l'hébergement-restauration (-30 postes) et les transports et l'entreposage (-30 postes) sont en repli.

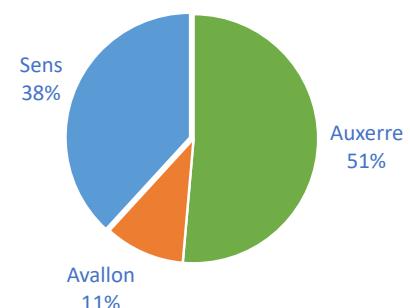
Au total, l'évolution de l'emploi à Avallon reste marquée par des contrastes sectoriels. La progression de la construction et la stabilité relative du commerce et des services ne permettent pas de compenser la baisse marquée de l'emploi industriel, qui continue de peser sur la dynamique de l'arrondissement.

Auxerre : baisse dans les services

L'arrondissement d'Auxerre connaît un léger recul de 0,3 % par rapport à l'année précédente, soit une centaine de postes en moins. La hausse modeste des secteurs de l'industrie, du commerce et de la construction ne permet pas de compenser la baisse substantielle des services.

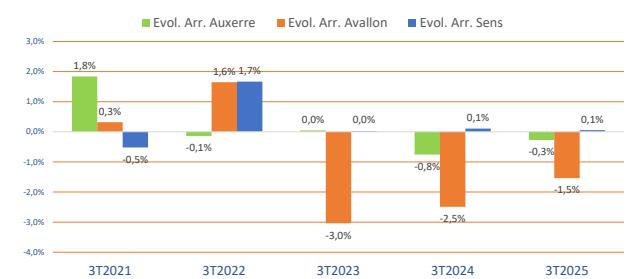
Le secteur **industriel** présente des variations contrastées, avec des gains et des pertes notables. Globalement, le secteur progresse de 0,6 %, soit un gain de 50 emplois. Toutefois, il est important de souligner les disparités, notamment entre la fabrication de matériel de transport qui perd 50 postes (-7,2 %), et l'industrie agroalimentaire,

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

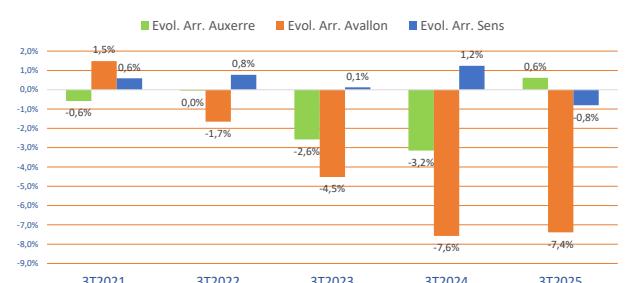


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérим



Industrie



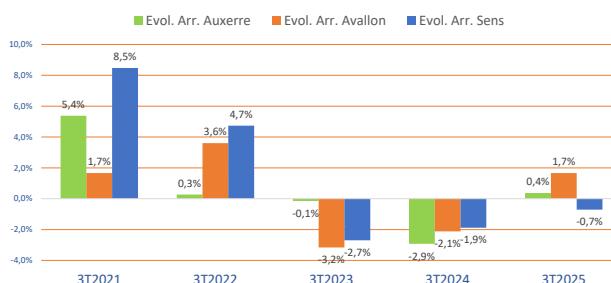
Source Urssaf

Arrondissements

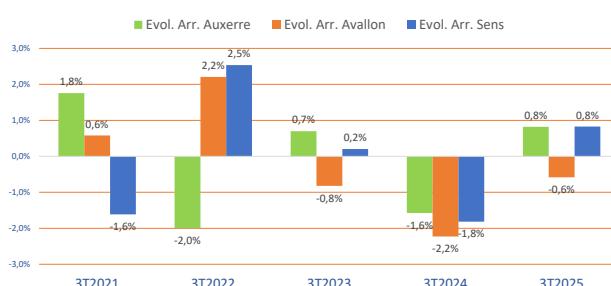


Evol. annuelle des effectifs salariés

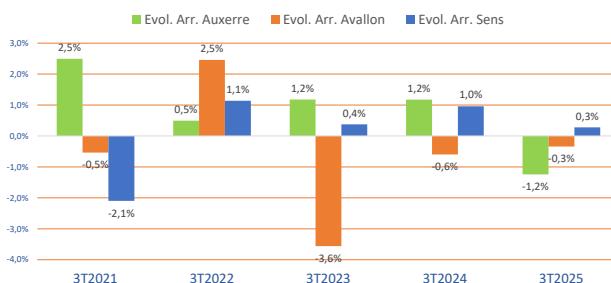
Construction



Commerce



Services hors intérim



dont l'effectif progresse de 120 emplois, soit une hausse de 7,4 %.

Le secteur du **commerce** affiche la progression la plus importante en pourcentage, avec 0,8 % d'augmentation, ce qui représente environ 60 postes supplémentaires. Cette progression est portée par le commerce de détail (+1,1 % soit + 40 postes) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+2,3 % pour 30 postes).

Le domaine de la **construction** reste stable, avec une évolution en volume de 10 postes, soit une progression de + 0,4 %. Cette faible évolution résulte d'un gain de 30 emplois (+ 8,6 %) dans le génie civil, contrebalancée par une baisse de 30 postes (- 0,9 %) dans les travaux de construction spécialisés.

Ces faibles augmentations sont largement contrebalancées par la perte de près de 220 postes dans le secteur des **services**, soit une diminution de plus de 1,2 %. Cette baisse s'explique principalement par la perte de 240 postes (- 8,1 %) dans les activités de services administratifs et de soutien, ainsi que par la diminution de 65 postes dans l'immobilier (-12,1 %). Notons toutefois la forte progression du secteur de la santé humaine, avec un gain de 90 postes (+6,9 %).

Commerce et services compensent les reculées industrielles dans le Sénonais

Une fois n'est pas coutume, hors intérim, le Sénonais apparaît comme le territoire le plus résilient du département de l'Yonne. La progression de l'emploi dans le commerce et les services est parvenue à compenser les replis enregistrés dans la construction et l'industrie.

Avec près de 60 emplois supplémentaires sur 1 an (+ 0,8 %), le **commerce** s'impose comme le secteur le plus dynamique, s'expliquant en grande partie par 50 créations de postes dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles.

Les **services** affichent également une orientation positive, avec 30 emplois supplémentaires en 1 an. Trois activités se distinguent particulièrement : l'hébergement-restauration (+ 90 emplois), le transport et l'entreposage (+ 30 emplois), et l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 30 emplois). Ces progressions permettent de compenser des reculs plus marqués, notamment dans les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, qui enregistrent 60 emplois perdus.

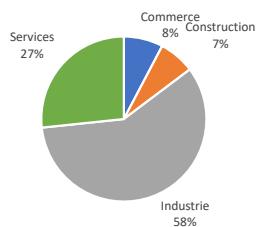
En revanche, la situation est plus délicate pour la **construction** et **l'industrie**, qui pénalisent la dynamique d'ensemble. Les deux secteurs affichent respectivement - 10 et - 60 emplois sur la période. Pour l'industrie, la tendance est préoccupante : la fabrication d'équipements électriques a, par exemple, perdu à elle seule 70 salariés en un an, illustrant les difficultés rencontrées dans certaines branches.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires 3T2025	Variation annuelle 3T2024 - 3T2025	
		en %	en volume
Yonne*	4 470	3,9%	170
Auxerre	2 210	7,1%	150
Avallon	100	-18,2%	-20
Sens	2 070	4,9%	100

* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis. Elles sont en valeur brute (non corrigée des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur cinq jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces cinq jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu et le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Hausse dans l'intérim

Fin septembre 2025, l'Yonne compte environ 70 000 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD, CDI ou en alternance) auxquels on peut ajouter **4 470 intérimaires**. Plus de la moitié des intérimaires travaille dans le secteur de l'industrie (58 %). Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a augmenté de 3,9 % (+ 170 postes). L'industrie crée de l'emploi intérimaire alors que la construction en perd. Dans le commerce et les services, la situation est plus stable.

Au final, sur un an, dans l'Yonne, la hausse des effectifs intérimaires (+ 170 postes) atténue la baisse des effectifs permanents (- 200 postes).



Les publications statistiques du réseau des Urs-saf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.



L'emploi dans l'Yonne n° 65

N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :
Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne

Pour en savoir plus :
• Jeanne-Clémence Andrey
 Urssaf Bourgogne
jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
• Fabien Dings
 CCI de l'Yonne - f.dings@yonne.cci.fr
Emilie Favret

Maison de l'emploi d'Auxerre - efavret@mdeauxerrois.com
• Wilfrid Richebourg

Maison de l'emploi d'Auxerre - wrichebourg@mdeauxerrois.com

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr